



N° 3281

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 30 juillet 2020

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à instaurer une journée nationale de l'agriculture,

présentée par Mesdames et Messieurs

Pierre MOREL-À-L'HUISSIER, Richard RAMOS, Dino CINIERI, Jean LASSALLE, Agnès THILL, Jean-Christophe LAGARDE, Barbara BESSOT BALLOT, Marie-France LORHO, Fabrice BRUN, Marc LE FUR, Nicolas MEIZONNET, Christophe NAEGELEN, Philippe VIGIER, Arnaud VIALA, Béatrice DESCAMPS, Jacques CATTIN, Stéphane VIRY, Pascal BRINDEAU, Sandrine JOSSO, Jean-Pierre CUBERTAFON, Emmanuelle MÉNARD, Frédéric REISS, Isabelle VALENTIN, Valérie SIX, Meyer HABIB, Guy BRICOUT, Stéphane DEMILLY, Nicolas DUPONT-AIGNAN, Jean-Luc REITZER, Paul MOLAC, Grégory BESSON-MOREAU,

députés.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Alors que de nombreux agriculteurs, agricultrices et autres professionnels travaillant avec et pour le monde agricole se mobilisent à travers une pétition en ligne soutenant la création d'une Journée nationale de l'agriculture, il apparaît essentiel que nous, parlementaires, puissions exprimer tout notre soutien à cette initiative.

Le secteur agricole et agroalimentaire est une fierté française et une source majeure d'emplois en France. La France se classe en 2019 au cinquième rang mondial des exportateurs agricoles et au premier dans l'Union européenne, tandis que l'industrie agroalimentaire emploie près de 430 000 personnes – avec un nombre d'emplois dépendants du secteur évalué à 2,4 millions. L'industrie agroalimentaire est aussi un secteur d'innovation, avec une entreprise sur cinq introduisant un nouveau produit sur le marché chaque année, contre 16 % en moyenne dans les autres secteurs.

Parallèlement, l'agriculture française est confrontée à de nombreux défis, économiques, sociaux et environnementaux.

Les professions de l'agriculture souffrent de conditions économiques difficiles et d'un manque de reconnaissance. L'agriculture fait face à un manque de vocations, en particulier chez les jeunes, alors qu'un agriculteur sur deux à plus de 55 ans et qu'un quart des fermes ont disparu en France durant les quinze dernières années.

Paradoxalement, la crise sanitaire a non seulement mis en évidence la préoccupation des Françaises et des Français pour la sécurité sanitaire des aliments, mais aussi leur soutien aux agriculteurs, comme en témoignent les 100 000 personnes s'étant inscrites sur la plateforme « Des bras pour ton assiette », lancée durant le confinement par la FNSEA, Pôle Emploi, l'Agence nationale pour l'emploi et la formation en agriculture et la start-up Wizifarm afin de faire face au manque de main-d'œuvre dû à la fermeture des frontières.

C'est pourquoi nous souhaitons soutenir une initiative destinée à promouvoir le modèle agricole et agroalimentaire français et à offrir une vitrine tant aux productions des agriculteurs qu'aux métiers et qu'aux enjeux du secteur.

La Journée nationale pour l'agriculture permettra aux acteurs de la filière de mettre en valeur la spécificité des territoires, de promouvoir les filières dites locales, de renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et des filières alimentaires, de développer la formation et de promouvoir les bonnes pratiques et les nouvelles techniques d'agriculture plus durables. Elle permettrait également de faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé, de promouvoir des comportements alimentaires adéquats, notamment auprès des populations vulnérables, et de sensibiliser les consommateurs aux bonnes pratiques d'hygiène domestique.

Enfin, alors que pour la première fois depuis 1945, la balance commerciale agricole et agroalimentaire française avec les pays européens a été négative en 2018, il est grand temps de réaffirmer l'excellence du modèle alimentaire français et de faire rayonner notre patrimoine alimentaire en France et à l'international.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article unique

- ① L'Assemblée nationale,
- ② Vu l'article 34-1 de la Constitution,
- ③ Vu l'article 136 du Règlement de l'Assemblée nationale,
- ④ Considérant que l'agriculture est une filière essentielle à la Nation ;
- ⑤ Considérant que les agriculteurs et la filière agroalimentaire sont une source majeure d'emplois et d'innovation ;
- ⑥ Considérant que la France est le premier producteur agricole européen, que les terres agricoles représentent 53 % du territoire métropolitain et que le secteur agroalimentaire est le premier secteur industriel français en termes de chiffre d'affaires ;
- ⑦ Considérant que de nombreux emplois de la filière sont encore peu connus, en particulier des jeunes ;
- ⑧ Considérant les attentes croissantes des consommateurs à l'égard de la qualité, de la traçabilité et de la sécurité sanitaire des aliments ;
- ⑨ Considérant l'intérêt croissant des consommateurs pour les filières de proximité, le soutien aux producteurs français et pour l'agriculture responsable ;
- ⑩ Considérant le sentiment d'abandon de nombreux agriculteurs et l'urgence de reconnaître et de valoriser leurs professions ;
- ⑪ Considérant la nécessité d'instaurer un dialogue, de recréer de la confiance et de susciter une réflexion commune sur l'avenir de notre modèle agricole, impliquant à la fois producteurs et consommateurs ;
- ⑫ Invite le Gouvernement à créer une Journée nationale de l'agriculture ;
- ⑬ Propose que cette Journée précède le salon de l'agriculture ;
- ⑭ Encourage le Gouvernement à sensibiliser les Français, notamment les jeunes, aux enjeux du secteur agricole.